

États financiers

**FONDATION LE PETIT
BLANCHON**

Exercice terminé le 31 mai 2015

FONDATION LE PETIT BLANCHON

États financiers

Exercice terminé le 31 mai 2015

Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
Bilan	3
État des résultats	4
État de l'évolution de l'actif net	5
État des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers	7



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la Fondation Le Petit Blanchon

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fondation Le Petit Blanchon, qui comprennent le bilan au 31 mai 2015 et les états des résultats, des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en oeuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la fondation portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la fondation. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit assortie d'une réserve.



Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, la fondation tire des produits de dons dont il n'est pas toujours possible de vérifier l'exhaustivité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de la fondation et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour les exercices terminés le 31 mai 2015 et le 31 mai 2014, de l'actif à court terme au 31 mai 2015 et au 31 mai 2014 et de l'actif net au 1^{er} juin 2014 et 31 mai 2015. Nous avons exprimé, par conséquent, une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mai 2014, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe « *Fondement de l'opinion avec réserve* », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation Le Petit Blanchon au 31 mai 2015, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Lemieux Nolet*¹

LEMIEUX NOLET
comptables professionnels agréés
S.E.N.C.R.L.

Québec (Québec)
Le 17 novembre 2015

¹ CPA auditeur, CA permis no A108256



FONDATION LE PETIT BLANCHON

Bilan

31 mai 2015

	2015	2014
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	4 519 \$	3 036 \$
Dépôts à terme	-	172 918
Débiteurs (note 3)	158 392	21 188
Dépôt de garantie	700	-
Stock de produits dérivés	9 730	4 393
	<u>173 341</u>	<u>201 535</u>
Immobilisations (note 4)	1 782 169	157 731
Dépôts à terme	-	129 162
	<u>1 955 510 \$</u>	<u>488 428 \$</u>

Passif et actif net

Passif à court terme		
Créditeurs (note 5)	996 325 \$	34 480 \$
Dû au Centre jeunesse de Québec	14 204	23 384
	<u>1 010 529</u>	<u>57 864</u>
Apports reportés afférents aux immobilisations (note 6)	330 402	86 346
	<u>1 340 931</u>	<u>144 210</u>
Actif net		
Investi en immobilisations	493 451	71 385
Non affecté	121 128	272 833
	<u>614 579</u>	<u>344 218</u>
	<u>1 955 510 \$</u>	<u>488 428 \$</u>

Engagement (note 7)

Au nom du conseil,

_____, administrateur

_____, administrateur



FONDATION LE PETIT BLANCHON

État des résultats

Exercice terminé le 31 mai 2015

	2015	2014
Produits		
Contributions de sociétés	183 945 \$	130 263 \$
Contributions d'organismes	118 242	12 353
Contributions de particuliers	124 166	127 267
Contributions en biens et services	8 522	14 576
Produits dérivés	8 341	6 163
Intérêts	3 300	2 429
Amortissement des apports reportés	5 944	6 883
	452 460	299 934
Charges		
Coûts de levée de fonds	69 716	59 102
Dons	17 934	26 926
Dépenses de fonctionnement de la Maison Le Petit Blanchon	37 094	33 322
Fournitures et entretien de la Maison Le Petit Blanchon	26 001	13 036
Coûts des produits dérivés vendus	5 972	3 325
Activités promotionnelles	1 483	8 497
Honoraires professionnels	4 022	5 176
Loyer Vallée Jeunesse	5 000	-
Autres	1 341	1 282
Amortissement des immobilisations	13 536	15 760
	182 099	166 426
Excédent des produits sur les charges	270 361 \$	133 508 \$



FONDATION LE PETIT BLANCHON

État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mai 2015

	Investi en immobilisations	Non affecté	2015 Total	2014 Total
Solde au début de l'exercice	71 385 \$	272 833 \$	344 218 \$	210 710 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(7 592)	277 953	270 361	133 508
Investissements en immobilisations	679 658	(679 658)	-	-
Apport reporté à l'acquisition d'immobilisations	(250 000)	250 000	-	-
Solde à la fin de l'exercice	493 451	121 128 \$	614 579 \$	344 218



FONDATION LE PETIT BLANCHON

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mai 2015

	2015	2014
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	270 361 \$	133 508 \$
Éléments sans incidence sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations	13 536	15 760
Amortissement des apports reportés	(5 944)	(6 883)
	277 953	142 385
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Débiteurs	(137 204)	(21 188)
Stock de produits dérivés	(5 337)	3 325
Créditeurs	3 529	34 480
Dû au Centre jeunesse de Québec	(9 180)	(8 586)
	129 761	150 416
Activités d'investissement		
Dépôt de garantie	(700)	-
Variation nette des dépôts à terme	302 080	(144 231)
Acquisition d'immobilisations	(679 658)	(24 724)
	(378 278)	(168 955)
Activités de financement		
Apport reporté afférent aux immobilisations	250 000	4 100
Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	1 483	(14 439)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	3 036	17 475
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	4 519 \$	3 036 \$



FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mai 2015

1. Statut et nature des activités

La fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est un organisme sans but lucratif qui a pour objectif de promouvoir et de soutenir des projets visant à aider et à améliorer la qualité de vie d'enfants vivant des situations critiques. Elle est exemptée de l'impôt sur le revenu.

2. Principales méthodes comptables

2.1 Référentiel comptable applicable

Les états financiers sont établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

2.2 Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une influence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

2.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de la fondation consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

2.4 Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût ou de la valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les charges de vente variables qui s'appliquent.



FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mai 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.5 Instruments financiers

2.5.1 Évaluation

La fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse et des dons à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et du montant dû au Centre jeunesse de Québec.

2.5.2 Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

2.6 Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels suivants :

Éléments d'actif	Taux
Aménagements Maison Le Petit Blanchon	4 %
Mobilier et équipement	20 %
Matériel informatique	30 %



FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mai 2015

2. Principales méthodes comptables (suite)

2.7 Apports reportés afférents aux immobilisations

Les apports reportés sont amortis aux mêmes rythmes que l'amortissement des immobilisations s'y rapportant.

2.8 Constatation des produits

2.8.1 Apports

La fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont constatés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

2.8.2 Contributions en biens et services

Les contributions en biens et services sont comptabilisées à leur juste valeur.

2.8.3 Activités de levées de fonds

Les produits provenant des activités de financement sont comptabilisés lorsqu'elles ont eu lieu.

3. Débiteurs

	2015	2014
Dons à recevoir	38 700 \$	12 250 \$
Taxes à la consommation	119 692	8 938
	158 392 \$	21 188 \$



FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mai 2015

4. Immobilisations

			2015	2014
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Aménagements Maison Le Petit Blanchon	98 484 \$	12 183 \$	86 301 \$	88 087 \$
Maison Le Phare - en cours de construction (note 7)	1 654 720	-	1 654 720	19 709
Mobilier et équipement	77 961	36 991	40 970	49 680
Matériel informatique	430	252	178	255
	1 831 595 \$	49 426 \$	1 782 169 \$	157 731 \$

5. Crédoiteurs

	2015	2014
Fournisseurs	38 009 \$	34 480 \$
Montant dû sur acquisitions d'immobilisations	958 316	-
	996 325 \$	34 480 \$

6. Apports reportés afférents aux immobilisations

	2015	2014
Solde au début de l'exercice	86 346 \$	89 129 \$
Apport reçu	250 000	4 100
Amortissement	(5 944)	(6 883)
Solde à la fin de l'exercice	330 402 \$	86 346 \$



FONDATION LE PETIT BLANCHON

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mai 2015

7. Engagement

En vertu d'un contrat d'emphytéose échéant en septembre 2048, les loyers minimums futurs, composés des rentes annuelles et de l'acquittement de l'entretien extérieur, sont assumés par le Centre Jeunesse. La fondation s'est engagée à ériger un bâtiment qui sera cédé à la Vallée-Jeunesse à la valeur comptable à l'échéance du bail.

8. Exposition aux risques financiers

La fondation, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de la fondation aux risques à la date du bilan, soit au 31 mai 2015.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une fondation éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. La fondation est exposée à ce risque principalement en regard de ses créiteurs et de son montant dû au Centre jeunesse de Québec.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour la fondation sont liés aux débiteurs.

